



INFORMATIONS STATISTIQUES

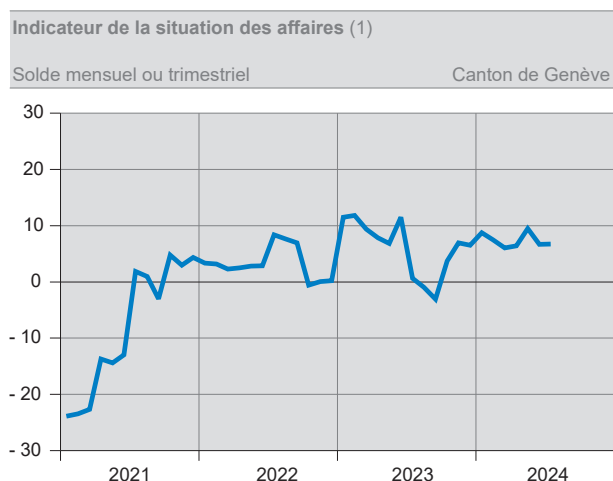
ENQUÊTES DE CONJONCTURE : VUE D'ENSEMBLE EN JUILLET 2024

En juillet 2024, la situation des affaires demeure globalement bonne parmi les entreprises genevoises couvertes par une enquête de conjoncture. Les appréciations des chefs d'entreprise varient cependant d'une branche d'activité à l'autre.

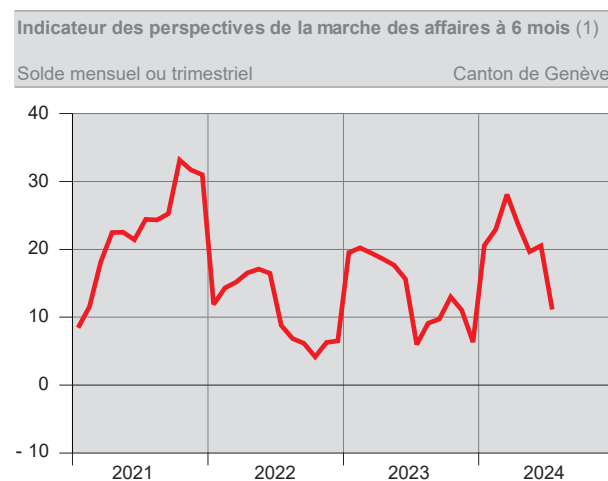
Par rapport aux résultats d'avril, la situation des affaires dans l'hôtellerie s'améliore et devient bonne. Dans le secteur alimentaire du commerce de détail, les services financiers, les services immobiliers et les branches des services, elle reste jugée favorable. Morose en avril, la situation dans l'industrie devient satisfaisante.

Dans la construction, le secteur non alimentaire du commerce de détail et la restauration, elle est considérée comme mauvaise.

A un horizon de six mois, les chefs d'entreprise s'attendent à une évolution positive de la marche de leurs affaires dans l'industrie, la construction, le commerce détail – alimentaire comme non alimentaire –, les services immobiliers et les branches des services. Dans l'hôtellerie, la restauration et les services financiers, ils misent sur la stabilité.



(1) Cet indicateur représente la moyenne mensuelle des résultats concernant l'appréciation de la situation des affaires pour chaque enquête. La moyenne est pondérée par le nombre d'emplois de chaque branche.
Source : KOF - EPFZ / OCSTAT



(1) Cet indicateur représente la moyenne mensuelle des résultats concernant les perspectives de la marche des affaires à 6 mois pour chaque enquête (12 mois pour les services immobiliers). La moyenne est pondérée par le nombre d'emplois de chaque branche.
Source : KOF - EPFZ / OCSTAT

INDUSTRIE

Jugée morose depuis mars 2024, la situation des affaires dans l'industrie genevoise devient satisfaisante en juillet. Cependant, les carnets de commandes restent considérés comme insuffisamment remplis et la durée assurée de production se raccourcit quelque peu (3,6 mois en juillet, contre 4,1 mois en avril dernier). Par rapport à juin, si les entrées de commandes et la production fléchissent, les carnets de commandes se stabilisent. En revanche, pour les trois prochains mois, les entrées de commandes et la production devraient augmenter.

Au cours des trois derniers mois, le degré d'utilisation de la capacité technique de production est remonté, mais il se situe toujours au-dessous de sa moyenne de long terme. Durant la même période, la situation bénéficiaire s'est légèrement améliorée et, pour la première fois depuis octobre 2021, la position concurrentielle des entreprises s'est renforcée sur l'ensemble des marchés.

Pour les six prochains mois, les chefs d'entreprise escomptent une légère amélioration de la marche de leurs affaires.

CONSTRUCTION

Jugée bonne depuis janvier 2024, la situation des affaires dans le gros œuvre devient maussade en juillet. Toutefois, les réserves de travail progressent nettement (9,0 mois en juillet, contre 6,4 mois en avril) et les carnets de commandes sont considérés comme juste suffisamment remplis pour la première fois depuis mars dernier. Au cours des trois derniers mois, la demande de prestations s'est amplifiée. En revanche, dans le même temps, si la position concurrentielle s'est stabilisée, la production et la situation bénéficiaire se sont affaiblies. Pour les trois prochains mois, les entrepreneurs anticipent une croissance de la production et de la situation bénéficiaire, mais s'attendent à un repli de la demande. A un horizon de six mois, une amélioration de la marche des affaires est prévue.

Dans le second œuvre, la situation des affaires reste jugée morose en juillet. Les carnets de commandes sont toujours considérés comme insuffisamment remplis et les réserves de travail se réduisent quelque peu, passant de 6,1 mois en avril à 5,9 en juillet. Durant les trois derniers mois, la production s'est étoffée. A l'inverse, la demande, la situation bénéficiaire et la position concurrentielle se sont contractées. A court terme, si la production ne devrait pas se modifier, la demande et la situation bénéficiaire pourraient continuer de s'altérer. A plus long terme, les professionnels de la branche s'attendent à une légère détérioration de la marche de leurs affaires.

COMMERCE DE DÉTAIL

En juillet 2024, la situation des affaires dans le commerce de détail genevois demeure franchement bonne dans le secteur alimentaire et morose dans le non-alimentaire. Pour l'ensemble de la branche, au cours des trois derniers mois, le volume des ventes s'est consolidé, tandis que la situation bénéficiaire s'est altérée. Quant à la fréquentation des magasins observée en juin, elle est en recul par rapport à celle de juin 2023.

Pour les trois prochains mois, les commerçants prévoient une hausse de leur chiffre d'affaires dans le domaine alimentaire et une légère baisse dans le non-alimentaire. A plus long terme, l'ensemble des détaillants tablent sur une

amélioration de la marche de leurs affaires.

SERVICES FINANCIERS

En juillet 2024, la situation des affaires dans les services financiers genevois reste jugée bonne. Au cours des trois derniers mois, la demande de prestations s'est accrue, mais elle devrait se stabiliser à court terme. Dans le même temps, la position concurrentielle s'est renforcée sur l'ensemble des marchés. En revanche, la situation bénéficiaire s'est dégradée et cette tendance pourrait perdurer au cours du prochain trimestre.

A un horizon de six mois, aucun changement n'est attendu en matière de marche des affaires.

HÔTELLERIE ET RESTAURATION

Jugée plutôt négativement en début d'année, la situation des affaires dans l'hôtellerie genevoise devient bonne en juillet. Au cours du deuxième trimestre 2024, le nombre de nuitées et le chiffre d'affaires ont progressé en comparaison du trimestre correspondant de 2023. En outre, la situation bénéficiaire s'est améliorée au cours des trois derniers mois. Si les hôteliers anticipent une croissance du nombre de nuitées à court terme, ils misent sur la stabilité de la marche de leurs affaires à plus long terme.

Du côté de la restauration, la situation des affaires reste mauvaise. Au deuxième trimestre 2024, par rapport au trimestre correspondant de 2023, le volume des ventes et le chiffre d'affaires se sont repliés. De même, la situation bénéficiaire s'est altérée au cours des trois derniers mois. Pour les trois prochains mois, les restaurateurs anticipent une diminution du volume des ventes et, à un horizon de six mois, estiment que la marche de leurs affaires ne devrait guère évoluer.

SERVICES IMMOBILIERS

Au deuxième trimestre 2024, la situation des affaires demeure favorable dans la gérance et la promotion. Dans le courtage, après avoir été considérée comme bonne au trimestre précédent, la marche des affaires n'est plus que satisfaisante.

Pour les trois prochains mois, la demande de prestations ne devrait guère évoluer dans la gérance et le courtage. Par contre, elle pourrait légèrement s'étoffer dans la promotion. A un horizon de douze mois, une amélioration de la marche des affaires est prévue dans la gérance et le courtage, tandis qu'aucun changement n'est attendu dans la promotion.

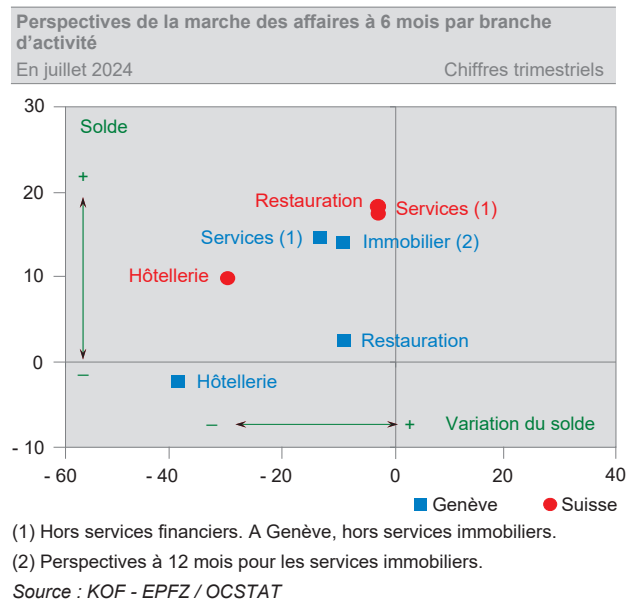
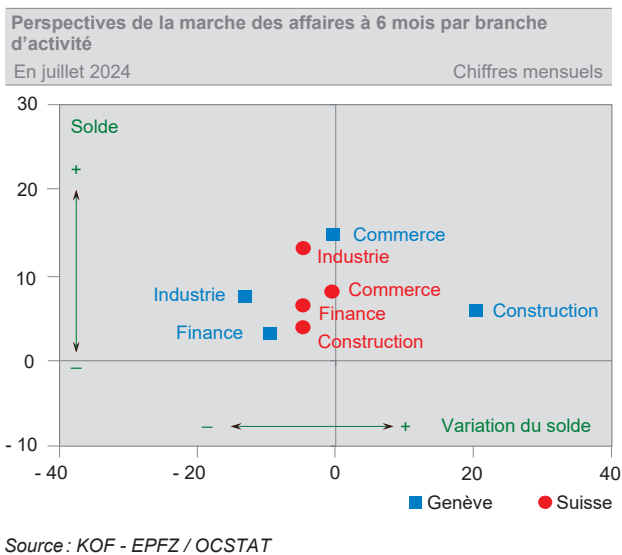
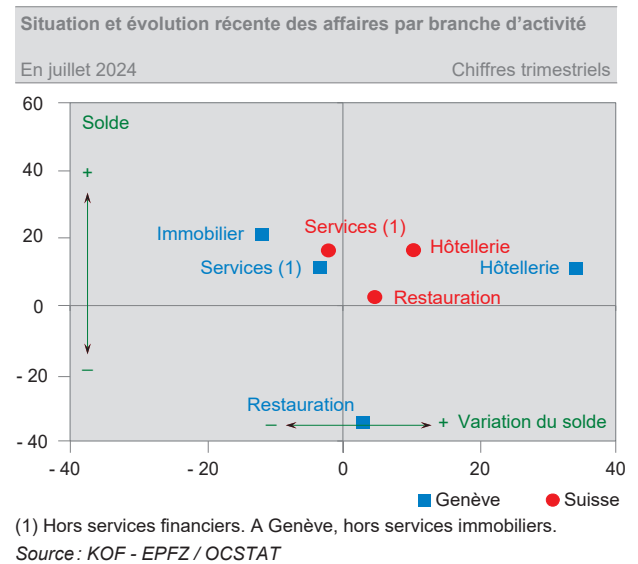
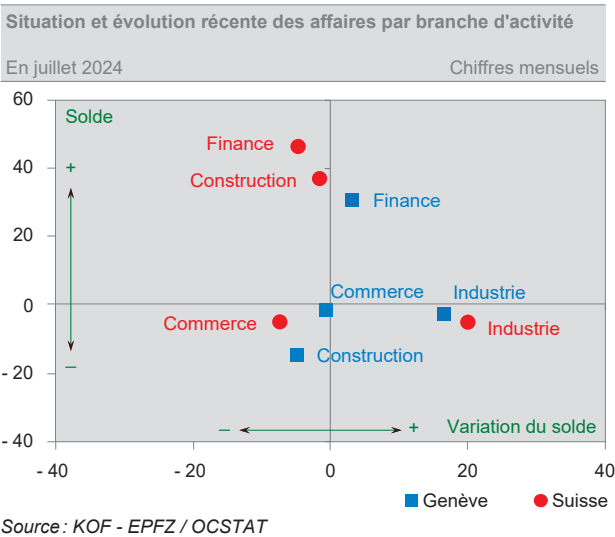
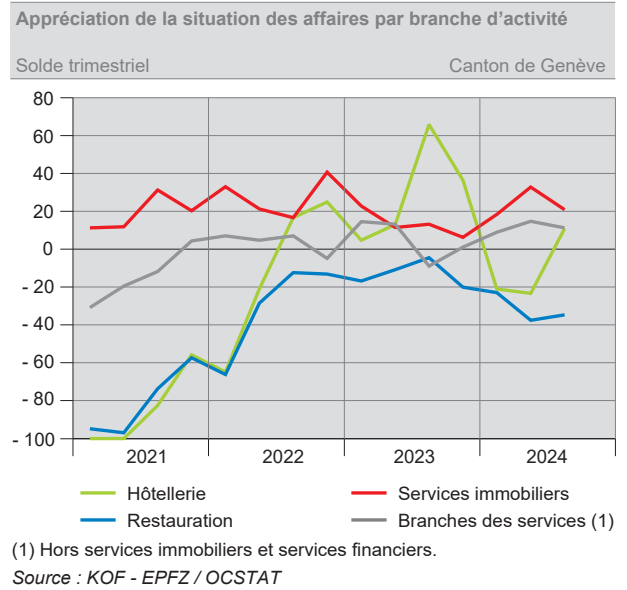
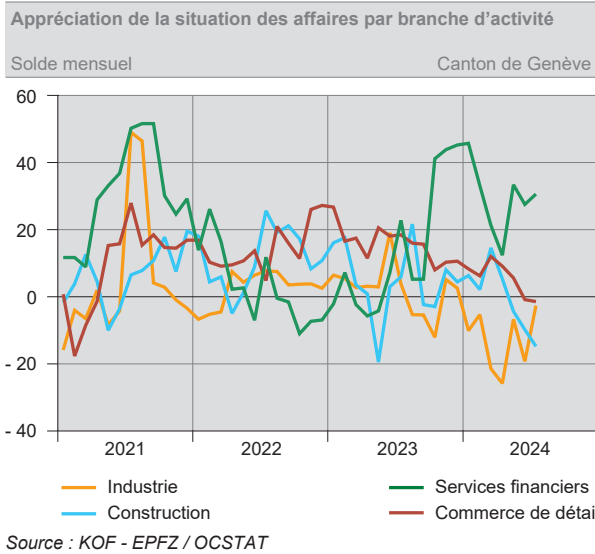
AUTRES BRANCHES DES SERVICES ¹

En juillet 2024, la situation des affaires dans les branches des services du canton reste considérée comme bonne. Au cours des trois derniers mois, la demande de prestations, la situation bénéficiaire et la position concurrentielle se sont renforcées.

Pour les trois à six prochains mois, les perspectives formulées sont positives. La demande devrait poursuivre sa progression à court terme et la marche des affaires son amélioration à plus long terme.

¹ Branches de services : transports, communication, informatique, activités juridiques et comptables, nettoyage, autres services aux entreprises, santé et action sociale, services personnels et activités récréatives.

SITUATION ET ÉVOLUTION RÉCENTE DES AFFAIRES



ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES GÉNÉRAUX

Les *enquêtes de conjoncture* ont pour but de dégager les tendances actuelles et futures de la marche des affaires en interrogeant un échantillon d'entreprises volontaires.

Les questions s'adressent aux dirigeants, qui doivent y répondre en se fondant sur la connaissance qu'ils ont de la situation de leur propre entreprise. La plupart des questions sont de nature qualitative. Les réponses à apporter ont trois modalités prédéterminées :

- Modalité « positive » (exemple : la marche de nos affaires est bonne; le chiffre d'affaires a augmenté)
- Modalité « neutre » (exemple : la marche de nos affaires est satisfaisante; le chiffre d'affaires est stable)
- Modalité « négative » (exemple : la marche de nos affaires est mauvaise; le chiffre d'affaires a diminué).

Les réponses de l'ensemble des entreprises participant aux enquêtes sont quantifiées selon la méthode du « solde ». Un solde résulte de la différence entre la part de réponses « positives » – correspondant aux réponses des entreprises qui, par exemple, estiment « bonne » la marche de leurs affaires – et « négatives » – correspondant aux réponses des entreprises jugeant, par exemple, « mauvaise » la marche de leurs affaires.

Les réponses des entreprises sont pondérées selon le nombre de personnes qu'elles emploient. Par définition, un solde varie entre – 100 (toutes les entreprises indiquent que la marche de leurs affaires est mauvaise) et + 100 (toutes les entreprises indiquent que la marche de leurs affaires est bonne).

SOURCES

Enquêtes réalisées par le Centre de recherches conjoncturelles (KOF), de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, et par l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), en collaboration, à Genève, avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB).

ENQUÊTES DE CONJONCTURE

Afin de faciliter la diffusion des résultats des enquêtes de conjoncture pour le canton de Genève, chaque enquête fait l'objet d'une entrée propre sur le site Internet de l'OCSTAT. Les commentaires, tableaux et graphiques relatifs à chaque enquête, mis à jour selon la fréquence de l'enquête (mensuelle ou trimestrielle), se trouvent aux adresses suivantes :

- [Industrie](#)
- [Construction](#)
- [Commerce de détail](#)
- [Hôtellerie et restauration](#)
- [Services immobiliers](#)
- [Branches des services](#)
- [Services financiers](#)
- Les résultats synthétiques sont disponibles dans [Résultats d'ensemble](#)

CONJONCTURE GENEVOISE

Le dossier consacré à la conjoncture genevoise situé dans la colonne de gauche du site Internet de l'OCSTAT permet d'accéder à une [sélection de graphiques](#) portant sur les indicateurs conjoncturels les plus pertinents à l'échelon du canton.

La mise à jour de ces graphiques est régulière, en fonction de la fréquence de chaque série (mensuelle ou trimestrielle).

Cette vision en termes de graphiques est complémentaire aux [Reflets conjoncturels](#), cahier trimestriel qui présente une analyse de l'évolution de la conjoncture genevoise.